



AUNIS ATLANTIQUE
AUNIS SUD

NOUVEAUX
HORAIRE



DÉCHETTERIES

MODE D'EMPLOI • HORAIRE • DÉCHETS ACCEPTÉS

cyclad

Tous les déchets ont de l'avenir

TERRITOIRE
ZERO GASPILLAGE
zer
DÉCHET

Aunis-
Sud
Ma Communauté
de Communes

Communauté
de Communes
Aunis
Atlantique

MODE D'EMPLOI



1

Avant d'aller

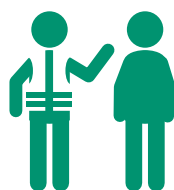
à la déchetterie je sépare les déchets pour en faciliter le tri. J'évite d'apporter des objets en bon état qui peuvent être donnés pour être réutilisés.



2

Avant de partir,

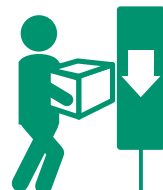
je vérifie qu'il n'y aura pas d'envols de mon chargement sur la route.



3

En arrivant,

je suis les consignes de l'agent d'accueil qui est là pour faire respecter le tri, les règles de sécurité et le règlement intérieur.



4

A la déchetterie,

je trie mes déchets en respectant les indications et je laisse le site propre. La récupération est interdite sur les sites.



Merci de vous présenter à la déchetterie au moins dix minutes avant l'heure de fermeture.



CONDITIONS D'ACCÈS

Pour les particuliers

Les habitants peuvent accéder à l'ensemble des déchetteries du territoire de Cyclad (carte au dos de ce guide).

Lors du premier passage dans l'une des déchetteries, une vignette autocollante sera remise par l'agent sur présentation d'un justificatif de domicile.

L'apport de gravats est limité à 5m³ / jour.

Pour les professionnels

Conditions d'accès particulières pour :

- gravats et déchets spécifiques interdits,
- du lundi au jeudi,
- quantité inférieure ou égale à 2m³,
- limité à 25 passages dans l'année.

Se renseigner au **05 46 07 16 66** ou sur cyclad.org



DÉCHETS REFUSÉS DANS TOUTES LES DÉCHETTERIES



les ordures ménagères et les emballages (consultez votre calendrier des collectes)



les déchets de soins (lieux de dépôts sur cyclad.org ou dastri.fr), les médicaments (à déposer en pharmacie), les déchets hospitaliers



l'amiante et les pneus (sauf collecte ponctuelle)



les extincteurs, les bouteilles de gaz, les produits explosifs (fusées de détresse, feux d'artifice, munitions, obus...)



les cadavres d'animaux, les déchets anatomiques

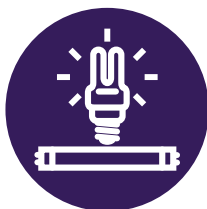


les produits radioactifs.

NOUVEAU EN DÉCHETTERIE



La collecte des coquillages vides. Les coquilles recyclées seront utilisées en agriculture, élevage, animalerie, travaux publics et paysagisme.



La collecte des lampes

Les lampes qui se recyclent ont des formes très variables, mais elles portent toutes le symbole « poubelle barrée », signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères, ni dans le conteneur à verre.



Que deviennent vos lampes usagées ?

Les lampes sont prises en charge par Récylum, l'éco-organisme à but non lucratif qui organise la collecte et le recyclage des lampes usagées en France.

La collecte et le recyclage des lampes sont intégralement financés par l'éco-contribution que chacun paye en achetant une lampe neuve.



La collecte des cartouches : cartouches d'encre, cartouches laser...

Ne sont pas acceptés les toners, les récupérateurs de poudre et les cartouches cassées.

**DÉCHETS
DES PARTICULIERS
ACCEPTÉS
DANS LES DÉCHETTERIES
CI-DESSOUS**



CARTONS



VÉGÉTAUX



PAPIERS



VERRES



HUILES
DE FRITURES



RADIOGRAPHIES



TEXTILES



PILES



POLYSTYRÈNE



COQUILLES



BATTERIES



CARTOUCHES
ENCRE

**OUVERT
6j/7**

LE THOU

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-18h
PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h

**OUVERT
6j/7**

SURGÈRES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-18h
PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h

AIGREFEUILLE D'AUNIS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h		14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-18h
PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h		9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h



MÉTAUX



TOUT-VENANT



BOIS



HUILES
MINÉRALES



PLASTIQUES
SOUPLES



DÉCHETS
ÉLECTRIQUES



DÉCHETS
SPÉCIFIQUES



GRAVATS



LAMPES



MOBILIER



PALETTES



PLÂTRE



SAINT-SAUVEUR

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-18h
PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h



MARANS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-18h
PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h



COLLECTE DE PNEUS 2017

Samedi 2 septembre	Marans
Samedi 9 septembre	St Sauveur
Samedi 16 septembre	Aigrefeuille
Samedi 23 septembre	Surgères
Samedi 30 septembre	St Jean d'Y
Samedi 7 octobre	Matha
Samedi 14 octobre	Aulnay
Samedi 21 octobre	St Savinien

Pneus acceptés : pneus déjantés de véhicules automobiles ou 2 roues (motos, scooters) de particuliers, sans terre ou métaux, non souillés, sans humidité.

Pneus refusés : pneus de professionnels, de poids lourds, de génie civil, d'ensilage.

DÉCHETS
DES PARTICULIERS
ACCEPTÉS
DANS LES DÉCHETTERIES
CI-DESSOUS



CARTONS



VÉGÉTAUX



PAPIERS



VERRES



PILES



PLASTIQUES
SOUPLES



DÉCHETS
ÉLECTRIQUES



DÉCHETS
SPÉCIFIQUES

ANNEZAY

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	14h-17h		9h-12h30 14h-17h			9h-12h30 14h-18h
PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h		9h-12h30 14h-18h			9h-12h30 14h-18h

COURÇON

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h		9h-12h30 14h-18h
PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h		9h-12h30 14h-18h

VANDRÉ

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h	14h-17h			14h-17h	9h-12h30 14h-18h
PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h			9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h



MOBILIER

Sommier, canapé, armoire, chaise, table, étagère... Deux solutions pour vous défaire d'un meuble : s'il est en bon état pensez au don (adresses des boutiques solidaires sur le site www.cyclad.org/rubrique Réduire), s'il est hors d'usage déposez le dans une des déchetteries équipée d'une benne meuble.

Les meubles ne sont pas acceptés dans les déchetteries de St Saturnin du Bois et Vouhé.



DÉCHETS SPÉCIFIQUES

Produits de bricolage pour les ménages : colles, mastics, peintures, enduits, décapants, polish, liquides de refroidissement, white spirit, antigels, imperméabilisants, alcools, insecticides, déboucheurs, soudes, acides, engrais, anti-mousses, chlores pour piscines...

Les déchets spécifiques doivent être remis directement à l'agent.



MÉTAUX



TOUT-VENANT



BOIS



HUILES
MINÉRALES



HUILES
DE FRITURES



RADIOGRAPHIES



TEXTILES



POLYSTYRÈNE



COQUILLES



BATTERIES



CARTOUCHES
ENCRE



GRAVATS



MOBILIER



LAMPES

CHARRON

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h			14h-17h	14h-17h	9h-12h30 14h-18h
PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h			9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h

LONGÈVES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h		9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-18h
PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h		9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h

SAINT-SATURNIN DU BOIS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03		9h-12h30 14h-17h		9h-12h30 14h-17h		14h-18h
PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09		9h-12h30 14h-18h		9h-12h30 14h-18h		14h-18h



LAMPES



PLÂTRE



GRAVATS



MOBILIER

VOUHÉ

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h		14h-17h			9h-12h30
PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h		9h-12h30 14h-18h			9h-12h30



LAMPES



PLÂTRE



MOBILIER



UN DOUTE, UNE QUESTION ?

05 46 07 16 66

cyclad.org / contact@cyclad.org

suivez nous sur facebook

Maquette et illustrations : www.communaut -de-communes.fr - d chets - 022017
impression : regardant aux exigences du fabricant imprim'vert,
Imprim  sur papier certifi  PEFC 100% - N 13-311240